

05

DEMARCHE JURIDIQUE ET FINANCIERE

Le statut juridique, les projections financières sont les éléments clés de toute démarche entrepreneuriale.

Il faut il faut penser à parer à toute éventualité juridique d'une part, puis savoir projeter son activité dans le temps financièrement d'autre part.

L'objectif de cette formation est de transmettre les mécanismes juridiques et financiers aux créateurs d'entreprises.

1. Public visé

Porteurs de projet, créateurs d'entreprise.

Cette formation peut également être destinée aux personnes en charge du marketing, de la communication ou encore des pôles commerciaux d'entreprises de type TPE/PME.

2. Objectifs pédagogiques

Les objectifs pour les participants sont :

- Savoir formaliser des hypothèses de chiffres d'affaires en fonction des résultats de l'étude de marché et stratégie commerciale définie
- D'apprendre à élaborer des projections financières sur 3 ans en fonctions de scénarios
- Savoir évaluer les besoins financiers de démarrage et/ou d'investissements
- Différencier les différents statuts juridiques et choisir le plus adapté à votre activité et ses perspectives

A l'issue de la formation, le/la stagiaire aura une compréhension complète de la démarche juridique et financière

Ainsi, il/elle sera en pleine capacité de mettre en œuvre une démarche juridique financière et juridique pertinente de la création de son entreprise.

3. Durée de la formation

La formation s'effectue sur une durée de 6 heures.

4. Déroulé de la formation

La formation s'effectue sur une durée de 6 heures en 3 sessions de 2h. Elle peut se faire en présentiel comme en distanciel et sera un mix de théorie et de cas pratiques.

5. Pré-requis

Avoir un projet réfléchi et muri pour optimiser la formation.

6. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire recevra un guide de formation avant de démarrer. Pour le bon fonctionnement, un ordinateur/ tablette /téléphone avec camera et connexion internet est obligatoire pour les sessions en distanciel.

7. Suivi et évaluation

A l'issue de la formation, le/la stagiaire se verra remettre une grille d'évaluation :

- Du formateur et de sa pédagogie
- Du niveau de compétences acquises par thématiques de programme de formation
- Du déroulé de la formation dans son ensemble